GRANGE EN LONG À BERZÉE (B)

CARTE D'IDENTITÉ

- **Localisation :** Berzée / Province de Namur (B)
- **Période de construction :** fin 18ème - début 19ème siècle
- **Typologie :** grange en long en moellons calcaires
- **Années de rénovation :** 2008 - 2010
- **Maîtres d'ouvrage :** Boris Mabille et Séverine Sol
- **Auteur de projet :** Boris Mabille
- **Reconnaissance patrimoniale :** inscrit à l'inventaire du Patrimoine monumental de Belgique
- **Programme :** transformation d'une grange en maison d'habitation et bureau, dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement

Une approche environnementale

Cette grange isolée dans un pré se trouve en lisière du village. Début 2003, elle est mise en vente par un fermier qui désire construire ailleurs un lieu de stockage plus approprié. Afin d'éviter son rachat par un promoteur qui la vouait à la démolition, le propriétaire actuel se mobilise pour racheter ce bâtiment qui fait partie de son paysage d'enfance.

La grange, orientée NE/SO, est desservie par des portails surbaissés et harpés. Le toit en bâtière, à croupettes, est alors couvert de tuiles. Les pignons possèdent un oculus à encadrement en brique. Les corniches sont soulignées d'un frise dentée. A l'origine, l'un des pignons était percé de trois ouvertures donnant sur une étable. Ces ouvertures ont été murées.

Conscients de l'appauvrissement des ressources naturelles et déterminés à occuper un habitat durable et respectueux de l'environnement, les maîtres d'ouvrage ont opté pour une démarche de rénovation visant à limiter au maximum les dépenses énergétiques tout en démontrant que ladite démarche n'était pas incompatible avec le respect du patrimoine.

Le maître d'ouvrage souhaitait conserver le caractère de "grange en long" tout en créant des ouvertures contemporaines marquées, en contraste avec les ouvertures existantes. Pour cela, il souhaitait intégrer et mettre en valeur les éléments d'origine : les portails de grange en pignons, la circulation intérieure pavée en pierre bleue, les colonnes de support de charpente, les fermes de toitures, les boulingrins…

La frise dentelée soulignant les corniches, un élément intéressant du bâtiment

Amélioration énergétique

L'isolation et l'étanchéité à l'air ont été renforcées avec une combinaison de mousse de polyuréthane (PUR) et de laine minérale :

- 8 cm de PUR au sol ;
- 18 cm de laine minérale en toiture ;
- 20 cm de laine minérale entre le premier étage et les combles ;
- 10 cm de PUR par l'intérieur sur les murs, complétés suivant l'orientation de 6 à 20 cm de laine minérale.

Le chauffage par le sol et l'eau chaude sanitaire sont fournis par une pompe à chaleur air/eau. Une ventilation mécanique contrôlée double flux a également été installée.

Des interventions contemporaines

Afin de préserver au maximum le cachet du bâtiment, aucun volume secondaire n'a été ajouté. Une façade intérieure en recul a été créée côté sud pour éviter les surchauffes en été.

Côté sud/sud-ouest, un espace tampon a été créé : chauffé uniquement par un poêle à bois, il permet de conserver le caractère originel de cette partie du bâtiment.

Les gaines de ventilation sont, par endroits, restées apparentes.

Des ouvertures dans les murs ont été créées pour faire entrer la lumière tout en offrant des cadrages vers le paysage sans fausser la lecture du bâtiment.

Vue sur le bâtiment avant et après travaux

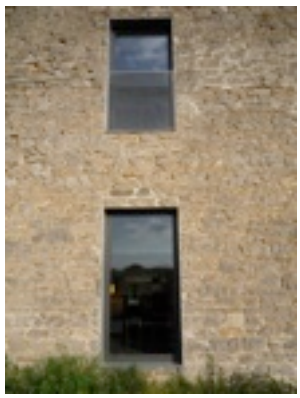

Différents percements contemporains

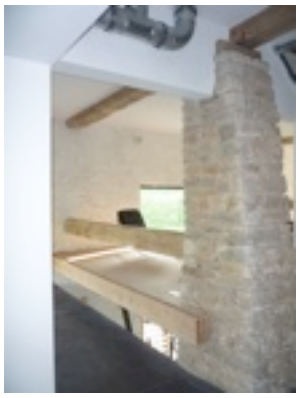

Cohabitation d'une gaine de ventilation laissée apparente avec des poutres et colonne d'intérêt patrimonial

Quelques problèmes rencontrés

Le changement d'affectation du bâtiment a inévitablement apporté des modifications en façade (ajout de baies par exemple). Mais la préoccupation commune des maîtres d'ouvrage et des Services wallons en charge du patrimoine visait la conservation du caractère de grange en long : aucun des nouveaux percements dans les façades ne fausse la lecture du bâtiment d'origine.

Il s'agit d'un travail de longue haleine. Confrontés à diverses problématiques, techniques, financières, historiques, l'auteur de projet a mesuré l'ampleur de la tâche et des difficultés propres à un tel projet et passé énormément de temps à affiner les réponses à apporter aux problématiques spécifiques. Ces réponses ont été notamment de ne pas imiter l'ancien en préférant une découpe nette (profilés en acier galvanisé) à un appareillage en pierre de taille et de respecter le dénivelé intérieur du bâtiment (80 cm) pour répartir les différents planchers.

Les propriétaires ont opté pour un chauffage par le sol

De la laine minérale isole la toiture et le sol des combles

Contact :

Boris Mabille
rue Martia, 23 B-5651 Berzée
Tél. : + 32(0)479.79.16.99
Email : boris.mabille@gmail.com